



Le Petit Prince  
Accueil de Loisirs

## Foire Aux Questions Accueil des enfants sur l'été

Nous avons recenser les questions de parents concernant l'été.  
Voici les réponses que nous pouvons apporter pour respecter le protocole en vigueur et les limites de nos moyens humains et financiers.

### ***Quelles sont dates d'ouverture et de fermeture de l'accueil?***

Ouvert: du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet et du lundi 24 août au lundi 31 août 2020.  
Fermé: les 13 et 14 juillet et du lundi 3 août au vendredi 21 août 2020.

### ***Quels sont les horaires d'ouverture et de fermeture de l'accueil?***

L'accueil sera ouvert de 7h30 à 18h30.

### ***Les enfants de petite section sont-ils accueillis?***

Oui. Les enfants de moins de 3 ans scolarisés et/ou les enfants de 3 ans seront accueillis. La capacité d'accueil de ces enfants dépend du nombre de places disponibles dans les salles de sieste.

### ***Les plus jeunes pourront-ils faire la sieste?***

A ce jour, avec le protocole en vigueur, nous devons limiter au maximum le brassage entre les communes. Nous prévoyons d'installer 2 salles de sieste surveillées par un animateur chacune: une salle pour les enfants de Bougarber et une salle pour les enfants d'Uzein. En fonction du nombre de mètres carrés disponibles, les capacités d'accueil seront limitées.

### ***Les repas, les collations et les goûters sont-ils fournis par l'accueil de loisirs?***

Les collations du matin et les goûters de l'après midi seront fournis par le centre.  
Pour les repas, 3 repas par semaine seront fournis par la cuisine centrale et servis dans la salle de restauration sous forme de plateaux repas. Deux enfants seront installés par table pour respecter la distanciation physique.  
Les familles devront fournir 2 paniers repas froids par semaine et une bouteille d'eau pour tous les jours. Le tarif de la journée n'en sera pas modifié.

### ***Y aura t-il des sorties prévues cet été?***

A ce jour, nous avons interdiction de déplacer un groupe de mineurs. Seules les sorties à proximité de l'accueil sont autorisées. Nous poursuivrons comme sur juin, des balades et des jeux sur la commune d'Uzein. Nous nous déplacerons à pieds.

Sur les premières semaines, nous ferons appel à des intervenants extérieurs qui animeront sur Uzein.

Nous avons bon espoir que la situation évolue dans le bon sens et qu'au cours de l'été les nouvelles directives ministérielles nous autorisent les déplacements en transports en commun en dehors de la localité. C'est pour cette raison que vous découvrirez des sorties sur notre programme sur la fin de l'été. Si les mesures gouvernementales ne changent pas, nous les annulerons et les remplacerons par des intervenants extérieurs.

***Y aura t-il un mini-camp cet été?***

Le protocole relatif aux accueils de loisirs avec hébergement est encore plus contraignant que celui que nous devons déjà appliquer. Nous avons décidé d'annuler les nuitées que nous avions prévues.

***Les conditions d'accueil sont elles anxiogènes pour les enfants?***

L'ambiance de l'accueil est, de fait, inhabituel et particulier.

Nous devons tous nous réinventer et imaginer le vivre ensemble avec la distanciation physique et l'aspect individuel, sur le prêt de matériel par exemple.

Les enfants accueillis au centre depuis la réouverture semblent à l'aise avec les nouvelles règles; comme on le sait, ils s'adaptent plus vite que les adultes.

Lorsqu'ils sont pris par le jeu, ils peuvent parfois oublier les règles sanitaires. L'équipe est là pour leur rappeler, redoublant de vigilance. Nous tentons de rendre ces contraintes ludiques. Ils peuvent être nostalgiques et/ou frustrés de ce qu'ils pouvaient faire avant cet état.

Toutefois, les enfants expriment leur joie de revenir au centre, de sortir de la maison, de jouer avec d'autres enfants, de faire des activités, d'utiliser de nouveaux jeux...

***Les conditions d'accueil sont-elles valables pour tout l'été?***

Nous attendons une évaluation de la situation par notre ministère le 22 juin qui correspond à la phase 3 du déconfinement. Nous recevrons très probablement un nouveau protocole sanitaire. Nous vous ferons part des modifications de notre fonctionnement.

***Les enfants des communes extérieures à Beyrie, Bougarber et Uzein peuvent-ils être accueillis?***

Depuis le 1er janvier, l'accueil est réservé aux familles des communes précitées qui soutiennent encore l'association.

**Pour toutes autres questions, nous vous demandons de consulter dans un premier temps notre protocole d'accueil (3ème version, actualisé d'après le protocole ministériel du 9 juin 2020), puis de nous contacter par mail, si vous n'y avez pas trouvé de réponse.**